

1. Les besoins et les biens économiques

Un besoin est ressenti comme un sentiment de privation, de manque, que l'on cherche à faire disparaître par la consommation d'un bien ou d'un service.

Les **besoins** peuvent être classés en deux grandes catégories :

- Les **besoins primaires** ou **physiologiques** indispensables à la survie : se loger, respirer, manger, se protéger du froid.
- Les **besoins secondaires**, non indispensables à la survie, mais nécessaires au bien-être : s'habiller, avoir accès à l'éducation, aux loisirs, pouvoir se soigner...

Les besoins, illimités et variables selon les individus, **évoluent dans le temps et dans l'espace**.

Pour satisfaire ses besoins, l'homme doit se procurer des **biens**. Certains biens, dits « libres », se trouvent dans la nature en **quantité illimitée**, par exemple l'air. D'autres, exigent une transformation avant de pouvoir être consommés et ne sont disponibles qu'en **quantité limitée**.

On peut classer les **biens** en deux catégories :

- Les **biens matériels** sont des produits physiques. Ils peuvent être **durables** et servir plusieurs fois (par exemple, une moto, un ordinateur), ou ils peuvent être **non durables** et détruits à la première utilisation, (par exemple une boisson, un aliment).
- Les **biens immatériels** ne sont pas tangibles (palpables) et correspondent à une **prestation de services** (par exemple une consultation médicale ou un cours d'anglais).

Les services peuvent être **marchands** c'est-à-dire payants (comme une séance de cinéma, une coupe de cheveux...) ou **non marchands** car mis à disposition gratuitement ou à un tarif très faible (comme les routes, la sécurité, la justice).

2. L'activité économique

Un **agent économique** est une personne ou un groupe de personnes qui a un comportement économique, c'est-à-dire qui prend des décisions et qui effectue des actes économiques.

L'**activité économique** représente l'ensemble des actions accomplies par les agents économiques afin de satisfaire des besoins : production, distribution ou consommation de biens et de services.

3. Le rôle des agents économiques

Chaque agent économique appartient à une catégorie identifiable par sa **fonction économique principale**.

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) regroupe les agents économiques dans la comptabilité publique en cinq grandes familles, appelées « secteurs institutionnels », selon leur fonction principale :

- les **ménages**, c'est-à-dire l'ensemble des personnes vivant sous le même toit, consomment des biens et des services ;
- les **entreprises** produisent des biens et des services marchands ;
- les **administrations publiques** rendent des services publics non marchands ;
- les **institutions** financières assurent des services financiers ;
- et enfin, le **reste du monde** désigne l'ensemble des acteurs étrangers qui effectuent des échanges avec les acteurs économiques nationaux.